

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

017 / 2024

Nombre de conseillers	
• en exercice	13
• présents	10
• votants	10
• absents	3
• exclus	0

De la commune d' ESTREUX

Séance du 08 juillet 2024 à 20 heures 00

Date de convocation :
01 juillet 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
01 juillet 2024

Objet

Choix du géomètre pour
le 21 Rue Jean Jaurès et
Aménagement de
l'Espace Scolaire

M. HENNEBERT Maurice

Étaient présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, CARE, DELATTRE, MIELCZAREK

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, MARATIER, VALOIS

Absent excusé : M. DZIK

Absents non excusés : M. MARCAILLE et Mme HEGO

Secrétaire de séance :

M. MORELLE Hugues

Monsieur Le Maire présente le projet de l'aménagement de l'espace scolaire , rue Jean Jaurès à Estreux.

Préalablement aux travaux, il convient de réaliser une étude géotechnique du site afin d'identifier le contexte général

3 bureaux d'études ont été consultés et ont remis une offre à savoir :

- GEOPROJET 13 Rue du 18 Juin 1940 59230 Saint-Amand-Les-Eaux
Offre d'un montant de 3 950,00 € HT soit 4 740,00 € TTC

- ALTIGEO 220 Avenue de Reims 59300 Valenciennes
Offre d'un montant de 3 450,00 € HT soit 4 140,00 € TTC

- GEOMETRE - EXPERT 19 Place du Président Wilson 59220 Denain
Offre d'un montant de 6 500,00 € HT soit 7 800,00 € TTC

Après délibéré, le Conseil Municipal :

- Retient la Société ALTIGEO dont l'offre comprend une étude plus complète et à un prix inférieur que celle remise par les 2 autres sociétés pour un montant de 3 450,00 € HT soit 4 140,00 € TTC

- Autorise Monsieur Maurice HENNEBERT, Maire d' Estreux ou en cas d'empêchement, Madame Josée THEOLAT, 1ère adjointe de la commune d'Estreux, à signer le contrat de mission d'études géotechniques avec la société ALTIGEO à Valenciennes ainsi que tous les documents liés à cette affaire.

- Dit que les crédits nécessaires à cette étude sont inscrits au budget communal de l'exercice en cours

ADOPTE A L' UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE
VALENCIENNES le .

Publié ou notifié le .

Fait à ESTREUX, le 09 juillet 2024

Le Maire



LE MAIRE
Maurice HENNEBERT

